

Éditorial

Dimanche 3 Mai 2009,
nous avons rendez-vous dans la
clairière pour honorer tous les
résistants charentais.

J'espère vous y retrouver pour
vous présenter notre invitée.

Elle incarne le courage, la force
de vie, l'humanisme et tant d'autres
valeurs !

J'aurai beaucoup de plaisir à
l'accueillir et à partager avec vous
notre rencontre.

Michèle Dessendier

Cérémonie de la Braconne

**Dimanche 3 mai 2009
à 15 heures**

**Sous la présidence de
Marie-Camille Senon.**

L'Invitée :

Le massacre d'Oradour-sur-Glane
a bouleversé notre région et la France entière,
c'est une de ces rescapés que nous recevrons :

Marie-Camille Senon

"Nous voyions le village brûler devant nous ..."

Ses engagements :

- * concours annuel de la Résistance
- * association nationale des familles des Martyrs d'Oradour sur Glane
- * association des familles de fusillés et massacrés de la Résistance Française
- * fédération nationale des déportés internés résistants et patriotes
- * bureau de la délégation territoriale 87
- * association des amis de la fondation pour la mémoire de la déportation



(Suite page 2)

L'Invitée :

(Suite de la page 1)

« Marie-Camille Senon rentrait ce soir-là chez ses parents, comme tous les samedis, au hameau du Repaire, tout près d'Oradour. Après une semaine de travail, la jeune fille prenait le tram, qui assurait trois fois par jour la liaison Limoges - Saint-Junien avec halte à Oradour.

Lorsque Marie-Camille est arrivée à la gare de Limoges, au milieu de l'après-midi, il y avait bien des signes que quelque chose n'allait pas à Oradour-sur-Glane. Au point que, jusqu'au dernier moment, nul ne savait si le voyage allait être assuré.

En début d'après-midi, un tram de manœuvre avait essuyé des rafales de mitrailleuses avant d'arriver au village, et le conducteur avait eu juste le temps de repartir au plus vite à Limoges. Avec, à son bord, un ouvrier tué. Impossible d'en apprendre davantage : les lignes téléphoniques étaient coupées.... »

Marie-Camille Senon avait perdu ce jour-là son père, son grand-père, tous ses cousins, son oncle, qui tenait le café du Chêne. Sa mère, en visite ce jour-là chez sa sœur, à quinze kilomètres de là, n'a pu traverser Oradour, déjà en flammes lorsqu'elle voulut rentrer le soir au Repaire.



Oradour sur Glane

Le 10 Juin 1944, un groupe de SS cerne le bourg, et réunit la population sur la place du champ de Foire. Les hommes furent fusillés dans des granges qui furent ensuite incendiées. Les femmes et les enfants

rassemblés dans l'église périrent brûlés vifs après avoir été mitraillés. Ce massacre perpétré sans provocation ni prétexte fit 642 victimes innocentes. Parmi elles 246 femmes et 207 enfants, dont 6 de moins de 6 mois, qui ont été brûlés dans l'église.



Le village d'Oradour-sur-Glane a été laissé en l'état depuis le massacre du 10 juin 1944



Voici l'un des tout premiers récits du crime d'Oradour publié au printemps 1945. Une petite plaquette, du "Front National de lutte" était parue auparavant nous semble-t-il...

En fait, il y eut d'abord une sorte de rumeur qui fit connaître ce crime à l'opinion publique. C'est surtout Radio Londres qui, vers le 20 juin, donna un récit ample et bien informé.

Bientôt ce qui restait de la presse régionale consacra quelques lignes à l'horrible événement ; la presse de la Résistance lui donna un très grand écho. Les maquisards de Chabonais se surnommèrent " les Vengeurs d'Oradour".

De vous à nous

Nous avons reçu de **Colette Montauban** un émouvant courrier qui fait suite au décès de Claude Saint-Jean (évoqué dans la Lettre du Souvenir de janvier 2009). « La page consacrée à Claude Saint-Jean m'a profondément émue. C'était un grand ami. Mon frère Pierre Brillet [8.10.1920 – 1.1.1994] appartenait au même groupe de résistants que Noël Saint-Jean [père de Claude] et fut déporté comme Jean et Marc Doucet. Que de souvenirs ... Merci pour tout ».

Au début de l'année **Claude et Jean-Pierre Gaborit, belle-fille et fils de Pierre Gaborit, et membres de l'association** (qui habitent à Rambouillet) ont adressé «leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2009 aux membres du conseil d'administration de votre association ainsi qu'à leur famille ».

Jean Corbiat [fils de Raymond Corbiat fusillé dans la clairière de La Braconne le 15 janvier 1944] a également adressé ses vœux avec ses amitiés « aux membres de l' A.S.F.B ».

Michel Cholet [petit-fils de René Gillardie également fusillé à La Braconne le 15 janvier 1944] qui habite en Gironde et qui

a toujours été proche de la vie de notre association a assisté à la commémoration des fusillades du 15 janvier 2009 en compagnie de son fils.

Dans son bulletin de décembre 2008 le comité de Charente de l'**Association Nationale des Anciens Combattants et amis de la Résistance (ANACR)** que préside notre ami Camille Dogneton évoquait le projet avancé à cette époque par le gouvernement de ramener de neuf à trois (11 novembre, 8 mai, 14 juillet) le nombre de commémorations nationales. «Ces neuf dates historiques ... jouent un rôle important de déclencheur dans le Devoir de Mémoire auquel nous sommes attachés, dans les manifestations du souvenir. C'est grâce à elles que l'histoire de notre pays sert de guide aux jeunes générations et à leur formation citoyenne ».

Nous remercions **M. Jacques Doret** qui nous a transmis des documents et anecdotes qui alimentent nos archives.

Cette rubrique est notre lien, c'est un endroit de discussion et d'échange, n'hésitez pas à nous communiquer vos réflexions, vos observations... nous serons vos interprètes.

Georges Audouze

Dans la lettre n° 7 de janvier 2009 nous vous annonçons le décès de Georges Audouze qui nous a quittés en décembre dernier. Son épouse voulant attester que son mari a bien été résistant nous a fait parvenir des documents lui appartenant. Avec son accord, nous tenions à vous en communiquer des extraits afin de réparer les propos que nous avons publiés.

Attestation sur l'honneur de Jean Nicard, ex Tom, capitaine de réserve, ancien adjoint au lieutenant-colonel CEZARD dit RAC, commandant la brigade RAC et le 50ème RI, ancien adjoint au DMR de la région R5 pour Haute-Vienne-Creuse-Indre.

(...)« certifie que M. Georges Audouze, instituteur à Angoulême, a fait partie de notre formation depuis le mois de juin 1942 »(...) Carte de réfractaire, carte de combattant volontaire de la résistance, carte du combattant.

Notre conseil d'administration et son bureau

Voici la composition du conseil d'administration de notre association :

Madame Germaine VIGER VANDEPUTE Présidente d'Honneur
Michèle DESSENDIER Présidente
Colette MARCIQUET 1ère vice Présidente
Josette BEAUFILS 2ème vice Présidente
Annick LAPOUGE Trésorière
André LAPLAGNE Trésorier adjoint
Guylaine PORTAL Secrétaire

et par ordre alphabétique :

Paul CAPOROSI
Jean CORBIAT
Michel DAVID
Camille DOGNETON
Guy HONTARREDE
Colette LASSOUTIERE
Christiane MACHET Représentante auprès des instances préfectorales
Geneviève ROMAIN
Poste à pourvoir suite au décès de Claude SAINT JEAN

Le musée de la Résistance et de la Déportation

Comme vous avez pu l'apprendre par voie de presse, le musée de la Résistance et de la Déportation, se trouve (*selon la formule consacrée*) en "liquidation judiciaire".

L'association qui le gère a dû, récemment, déposer le bilan, faute de financement lui permettant d'honorer ses dépenses de fonctionnement et d'investissement.

Un administrateur judiciaire a été nommé et procède actuellement à une étude pour essayer de sauver ce qui peut l'être.

Nous souhaitons de tout coeur qu'un dénouement favorable ait lieu tant pour les emplois des deux personnes compétentes qui savent animer ce musée, que pour tous les documents et archives qui s'y trouvent et qui ont permis à des milliers de jeunes d'apprendre et de réfléchir sur cette triste période de la seconde guerre mondiale.

Ce lieu de mémoire de notre département ne mérite pas d'être "liquidé" ou "déposé" sans solution de sauvegarde d'un patrimoine historique important pour notre département et notre région.

Le musée reste ouvert rue de Genève, à Angoulême

Marcel Sebillaud

Marcel Sebillaud fut un de ces maquisards FTP comme le député et CG de Chabanais, Valentin, ou Simonnaud ancien CG de Mansle ou encore Jean de Laubarière.

Marcel Sebillaud était l'un des anciens des maquis de la Double. Il fut conseiller municipal de Curac dans le Sud Charente dès la Libération puis maire de 1986 jusqu'en 2001. Membre du Comité d'honneur de "**Clairière**", il rendait ainsi hommage aux **fusillés de la Braconne**. Il est décédé le 19 février 2009. Nos condoléances à la famille.

Notre association compte aujourd'hui 87 adhérents. Nous étions 108 en 2008.

Association pour le Souvenir des Fusillés de la Braconne, Mairie. 16590 BRIE

<http://www.cc-braconne-charente.fr/fusilles-braconne>